



Cap sur l'été !  
Et en route vers le  
très haut débit !

- En bref
- Vie communale
- Développement durable
- Associations
- Agenda
- Pratique

# Table des matières

## | L'édito du Maire 3

## ■ | En bref 4

Un radar pédagogique itinérant	4
Un pilier des services techniques part à la retraite !	4
L'agenda de l'été est disponible !	4
De l'aide pour vos démarches administratives en ligne	4
Un départ à la retraite bien mérité !	5
Limitation du volume des apports de déchets verts en déchèterie	5
L'arrivée de la fibre se précise !	5

## ■ | Vie communale 6

Résultat 2018 : la bonne solidité financière de la commune se confirme	6
En 2019, plusieurs projets se concrétisent	7
Le budget prévisionnel d'investissement	7
Les principaux projets	7
Remise des dictionnaires	8

## ■ | Développement durable 12

Un verger pour l'école	12
Du changement en déchèterie concernant l'apport des végétaux	13

## ■ | Associations 14

Êtes-vous dynamiques ?	14
Des balades !	15

## ■ | Agenda 17

## ■ | Pratique 18

Horaires d'ouverture de la Mairie	18
Permanence assistante sociale	18
Bibliothèque municipale	18
Horaires d'ouverture des déchèteries	18
Le Plan National Canicule est reconduit en 2019	19

### A propos de ce bulletin

Vous pouvez soumettre des contenus à publier à l'adresse : [saintpriestinfo@gmail.com](mailto:saintpriestinfo@gmail.com).

Les articles et photos seront validés et possiblement modifiés par le comité de publication.

- Directeur de la publication : Philippe Nauleau
- Comité de rédaction : le comité de rédaction, de suivi et de relecture est constitué par la municipalité et les associations. Les textes fournis par les associations sont sous leur entière responsabilité.
- Conception et réalisation : Daniel Gueysset
- Illustrations (p.9) : Baptiste Miremont
- Photographies : les associations et quelques donateurs anonymes ont aimablement donné leurs photographies pour l'illustration de ce bulletin.
- Imprimé sur papier recyclé par l'Atelier Graphique - imprimerie labellisée.
- Dépôt légal : juin 2019



[www.saintpriestsousaix.com](http://www.saintpriestsousaix.com)

☎ 05 55 70 00 58

☎ 05 55 70 00 80

✉ [Mairiesaintpriestsousaix@gmail.com](mailto:Mairiesaintpriestsousaix@gmail.com)



Plusieurs projets, préparés au fil des mois, se concrétisent au cours de l'année 2019 : tout d'abord, l'aménagement de la place de la mairie, pour laquelle les nombreux retours positifs confortent l'utilité de cet embellissement. Les locaux de deux commerces sont également réaménagés pour les adapter à l'essor de leur activité. Ainsi, les travaux de rénovation du salon de coiffure et son extension pour un relais colis seront achevés dans l'été. Par ailleurs, l'aménagement de la boulangerie-pâtisserie dans des locaux communaux permettra une offre de services plus large.

Deux autres chantiers importants sont menés cette année : l'un porte sur l'extension des vestiaires du stade avec des travaux qui débuteront cet automne ; l'autre consiste à créer un réseau d'assainissement collectif pour les villages des Richards, Puy Froid et La Ribière. Sur ce dernier projet, une première réunion publique a été tenue avec l'ensemble des propriétaires inclus dans le périmètre pour présenter les orientations du projet, le choix du maître d'œuvre est en cours pour permettre de mener les études détaillées avant de choisir les entreprises et de réaliser des travaux courant 2020.

De moins grande ampleur, mais tout aussi nécessaire, des travaux dans l'école permettront de rafraîchir les toilettes extérieures et les murs de la salle de motricité. Enfin, comme chaque année, des travaux de voirie seront menés cet été sur trois tronçons de route.

Ces investissements au service des habitants, importants pour le développement de la commune et le bien-être du plus grand nombre, sont financés

par un niveau élevé de subventions du Conseil départemental et de l'État principalement. Les bons résultats financiers des comptes municipaux permettent de financer les montants restant à notre charge sans qu'il ne soit nécessaire de modifier la part communale du taux des impôts locaux : ils restent inchangés pour la cinquième année consécutive comme nous nous y étions engagés en début de mandat.

La communauté de communes est également très active dans de nombreux domaines.

L'installation de la fibre très haut débit suit son cours. La conception du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) progresse mais doit être enrichie d'une étude environnementale détaillée pour répondre aux nouvelles exigences de la loi. Cette étape n'était pas prévue quand nous avons initié le PLUI et a pour conséquence d'en allonger le délai de finalisation. Ainsi, l'enquête publique ne pourra se tenir avant 2020. D'autres chantiers sont ouverts comme l'étude sur les attentes des personnes avançant dans l'âge dans laquelle de nombreux entretiens individuels ont été réalisés dans toutes les communes, la construction de la maison pluridisciplinaire de santé ou encore la prise de compétence des assainissements collectifs communaux. Nous évoquerons plus précisément ces derniers sujets dans le prochain bulletin municipal.

Je vous souhaite à tous et toutes une excellente trêve estivale.

Philippe Nauleau,  
Maire de Saint-Priest-sous-Aixe.

## Un radar pédagogique itinérant



Nous avons annoncé l'année dernière le projet d'achat d'un radar pédagogique mobile. C'est maintenant chose faite !

Ce radar sera déplacé à l'issue d'une période de quelques semaines au moins à quelques mois au plus. Il annoncera la vitesse réelle de chaque véhicule pour tenter de ramener à la raison les conducteurs à risque.

Il sera installé exclusivement sur les routes communales sur les tronçons où la vitesse excessive des véhicules est régulièrement relevée.

## Un pilier des services techniques vient de faire valoir ses droits à la retraite !

Patrick Dagniaux a déposé ses outils, rendu les clés du tracto, de l'épareuse, pour vaquer dorénavant à ses propres occupations!

Enfant de la commune, connu et apprécié de tous, Patrick avait rejoint l'équipe municipale dans les années '80, comme «cantonnier».

Il aura connu quatre maires, partagé le quotidien de nombreux collègues. Il nous est impossible de lister les nombreuses tâches et la diversité des ouvrages réalisés par Patrick au quatre coin de la commune, le bulletin ne suffirait pas. Nous ne calculerons pas, non plus, le nombre de kilomètres d'accotements fauchés ou de fossés nettoyés !

Il fut une époque où tout n'était pas consigné sur des plans ou dans des registres, mais Patrick, cette commune, il la connaît sur le bout des doigts ; aucun recoin ne lui est étranger et tout figure dans sa mémoire. Il a été très utile de répertorier toutes ses informations et nous savons qu'il nous aidera encore longtemps sur ces sujets !

Chacun a apprécié sa franchise, son franc-parler, sa sincérité, son dévouement et ses grandes qualités humaines.

Quand les événements climatiques étaient annoncés ou craints, point besoin de consulter une application météo : Patrick surveillait, quitte, par exemple, à regarder par la fenêtre à trois heures du matin ! Et si la couche de neige venait à épaissir, il était le premier dans les locaux techniques et à cinq heures, le matériel était prêt, les collègues (et les élus) étaient là, prêts à partir sur les routes de la commune !

Gageons que Patrick ne sera pas désœuvré dans les mois et années à venir ! Toujours prêt à rendre service, on ne compte plus les coups de mains rendus sur la commune depuis son plus jeune âge, et encore aujourd'hui. Et n'oublions pas le jardin, l'étang, les amis !

Patrick, la commune, les élus passés, actuels, les agents municipaux te souhaitent une belle et heureuse retraite.

## L'agenda de l'été est disponible !



La version «papier» de l'Agenda de l'Été en Val de Vienne est en cours de distribution, peut-être l'avez-vous même déjà reçu.

Vous pouvez le retrouver en version numérique sur le site de la Commune dans la rubrique Vie Pratique / Tourisme en Val de Vienne.

## De l'aide pour vos démarches administratives en ligne

De plus en plus de démarches administratives se font en ligne : déclaration d'impôts, demande de bourses, orientation pour des études supérieures, dossier CAF...

Une aide pour ces démarches numériques est mise en place à la Mairie depuis quelques semaines.

Un ordinateur avec connexion à internet est à votre disposition. Le personnel de la Mairie peut vous conseiller et vous guider dans ces démarches les mardis et jeudis après-midi, de 14h à 16h30.

Il vous suffit de contacter la Mairie pour prendre rendez-vous et de vous munir des documents et codes d'accès nécessaires à vos démarches. La discrétion sur votre venue et de la confidentialité concernant les informations personnelles vous concernant seront bien sûr garanties.

## ■ Un départ à la retraite bien mérité !

Après 14 ans au service de l'école de Saint-Priest-sous-Aixe, Marie-Claude Faucher est partie à la retraite ce printemps.



Témoign, au cours de toutes ces années, de l'évolution des effectifs et des bâtiments scolaires, elle aura occupé un rôle incontournable au sein de l'école : accompagnatrice de cars, entretien des locaux, préparatrice des repas, service à la cantine et garderie.

Appréciée des élèves ainsi que de ses collègues, des enseignants et des parents d'élèves, elle restera pour tous un visage emblématique de l'école.

Le maire et les élus municipaux, actuels et passés, la remercient sincèrement pour son dévouement quotidien, sa gentillesse et sa bonne humeur inaltérable, et lui souhaitent une retraite longue et prospère.

## ■ Limitation du volume des apports de déchets verts en déchèterie à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019

A la suite des décisions du Syndicat départemental pour l'élimination des déchets de la Haute-Vienne (SYDED 87), la Communauté de communes du Val de Vienne vous informe qu'à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019, le dépôt de déchets verts dans les deux déchèteries du territoire sera désormais limité à dix passages par foyer détenteur d'une carte Recypart et avec un volume maximal de 10 m<sup>3</sup>.

Toutefois, les dépôts des autres flux de déchets restent illimités pour les particuliers en déchèterie.

Retrouvez toutes les informations sur notre article p.12.



## ■ L'arrivée de la fibre se précise !

Les travaux d'installation de la fibre optique sont en cours pour permettre l'accès à internet très haut débit.

Après une phase d'études très précise pour identifier comment installer les câbles sous terre quand cela est possible ou le plus souvent sur les poteaux téléphoniques existants, la pose a débuté et devrait s'achever prochainement.

A chaque poteau, la charge maximale qu'il puisse supporter a été calculée, ce qui conduit à renforcer ou ajouter des poteaux à plusieurs endroits sensibles.

Le branchement des réseaux et des armoires devrait ensuite se réaliser à l'automne. Une fois l'ensemble des tests probants, l'ouverture des abonnements très haut débit devrait être proposé par les opérateurs privés vers la fin de l'année ou début 2020 environ.

### Petit rappel...

L'aménagement numérique du territoire est mené par le syndicat mixte DORSAL. Cet établissement public est l'outil dont se sont dotées les collectivités limousines pour mener à bien ce dossier.

Pour s'inscrire dans cette dynamique, la Communauté de Communes du Val de Vienne a souhaité continuer à investir dans la construction d'un réseau très haut débit sur son territoire et mobiliser une enveloppe financière de près de deux millions d'euros.

La maîtrise d'ouvrage de l'opération a été confiée au syndicat mixte DORSAL et au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, la maîtrise d'œuvre et la construction du réseau au groupement d'entreprises Axione - Bouygues Energies et Services.

Au total, ce sont plus de dix millions d'euros qui auront été investis d'ici 2021 sur les neuf communes du Val de Vienne, avec des financements de l'Europe, de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes.

Pour en savoir plus, visitez le site internet de la communauté de communes :

<http://valdevienne.fr/habitat-urbanisme/numerique>



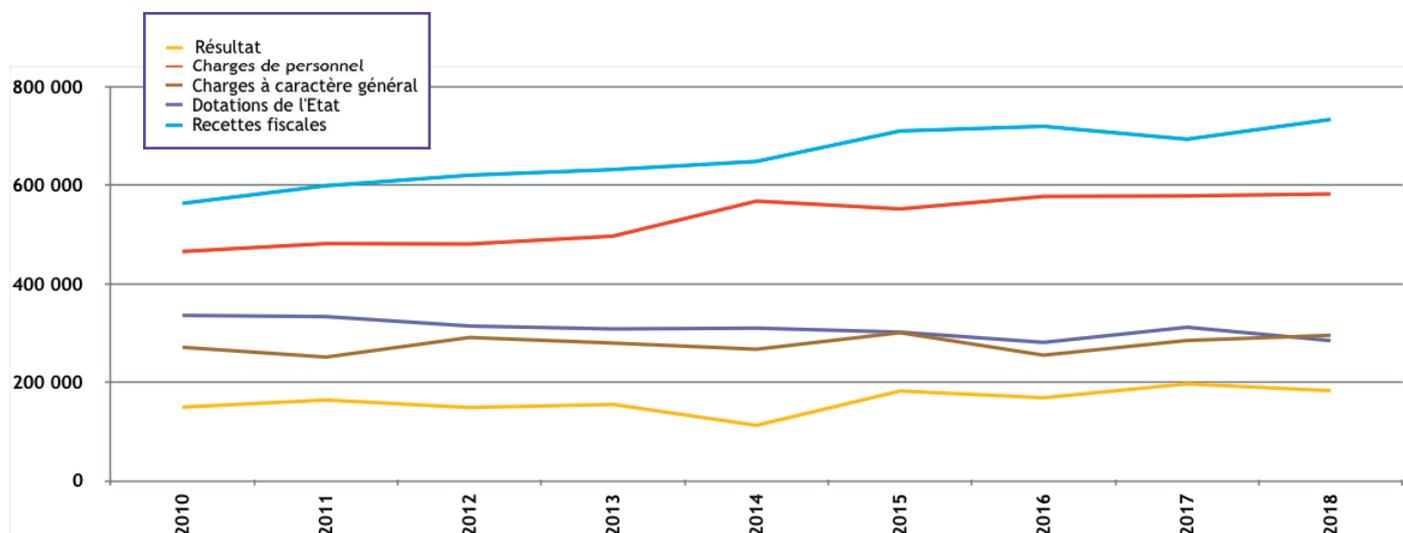
## Vie communale

### Résultat 2018 : la bonne solidité financière de la commune se confirme

L'exercice 2018 s'est clôturé sur un excédent de fonctionnement de 182 837 €. Ce montant a été reversé au compte d'investissement, ce qui permet d'une part, d'alimenter la capacité d'autofinancement pour 104 786 €, autrement dit, les réserves, pour financer de nouveaux projets, et d'autre part, le remboursement en capital des emprunts à hauteur de 78 051 €.

Ce résultat est plus favorable que notre prévision car les dépenses ont été particulièrement bien maîtrisées par les agents communaux et les élus. Les recettes fiscales et celles des services de l'école (cantine et garderie) ont globalement été conformes aux prévisions. Les dépenses courantes (énergie, alimentation, réparations, entretien des bâtiments,...) et les dépenses de personnel ont fait l'objet d'une surveillance particulière.

Du côté des investissements, les principaux efforts ont été consacrés à l'aménagement du haut du bourg, à la troisième et dernière tranche de la voirie entre Beauregard et La Trémouille, à l'extension du columbarium, à l'école avec le remplacement du four de la cuisine et l'installation d'une rampe pour faciliter l'accès à l'école en pierre, à l'éclairage du stade.

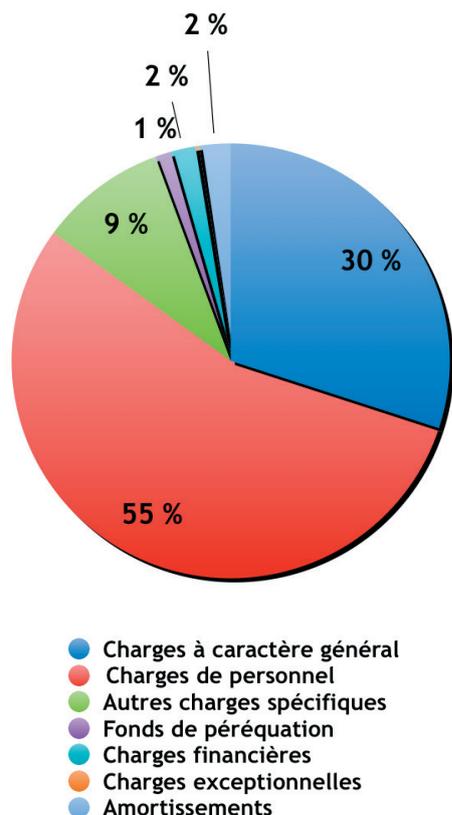


## ■ En 2019, plusieurs projets se concrétisent

Tout d'abord, il est à noter que la fiscalité locale et les tarifs des services apportés à l'école restent inchangés.

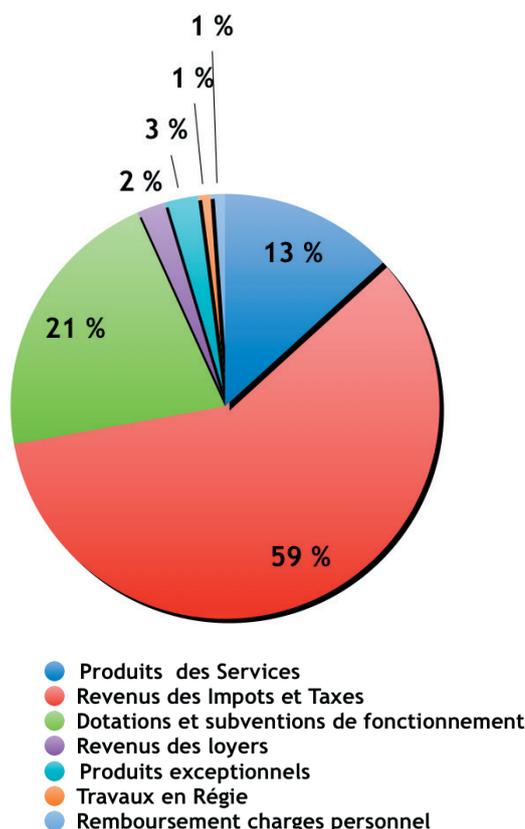
Les charges feront cependant l'objet d'une surveillance toujours précise et constante. Le total prévisionnel des dépenses s'établit à 1 113 856 € et se répartissent comme le montre le schéma suivant.

Le budget prévisionnel de fonctionnement se découpe comme suit.



Les recettes portent sur un total de 1 275 498 €.

Sur ces bases, le résultat prévisionnel de fonctionnement s'élève à 161 642 €.



## ■ Le budget prévisionnel d'investissement

Les projets d'investissement en 2019 s'élèvent à 706 987 € TTC. Ils seront financés à hauteur de 410 933 € par des subventions du Conseil Départemental (178 766 €), de l'Etat (89 795 €), divers autres concours (17 371 €) et deux prêts pour remplacer le fourgon et pour financer une partie de la nouvelle boulangerie dont les mensualités de remboursement seront compensées par un loyer.

Les autres financements proviennent du remboursement de la TVA pour 40 000 € et de l'affectation du résultat excédentaire de fonctionnement de 2018.

## ■ Les principaux projets

- La réfection de la voirie sur trois secteurs (route des Vergnades, partie de la route des Genêts, partie de Maison Dieu).
- L'aménagement d'une nouvelle boulangerie dans les locaux communaux à la place de la salle Rencontre. En raison d'une succession sur le bâtiment et de la vétusté des locaux, notre boulanger, Nicolas Chevalier, est contraint de déplacer la boulangerie.
- L'aménagement d'un relais colis de la Poste dans les locaux communaux contigus au salon de coiffure. Muriel Vaudon assurera le fonctionnement de ce relais.
- La rénovation des toilettes extérieures de l'école.
- Le remplacement de la VMC de la maternelle.
- Le rafraîchissement de la salle de motricité à l'école (murs en soubassement).
- Le remplacement de la table de cuisson de la cuisine de l'école.
- L'extension des vestiaires du stade.
- Une tranche d'enfouissement des réseaux aux abords du bourg.
- L'assainissement collectif des Richards, Puy Froid et de La Ribière. Les études sont planifiées en 2019 et les travaux en 2020.
- Du mobilier urbain.

## ZOOM sur les chiens visiteurs qui fêtent leur 10<sup>ème</sup> anniversaire !



Samedi 22 juin, quelques membres du Groupe de Travail de la CNEAC Limousin se sont retrouvés avec leurs fidèles compagnons diplômés « chien visiteur » pour un pique-nique sur un terrain privé gracieusement mis à leur disposition.

Le chien visiteur CNEAC en Limousin intervient principalement dans les établissements sociaux et médico-sociaux : hôpitaux, maisons de retraite, foyers de vie pour adultes déficients intellectuels, IME auprès d'enfants déficients intellectuels et de très jeunes autistes profonds. Ponctuellement, le groupe anime des ateliers de Prévention Anti-Morsures (PAM) dans les centres de loisirs, les centres aérés et dans les écoles qui en font la demande.

C'est en 2008 que les tous premiers ateliers ont eu lieu sous l'impulsion de 3 adhérents du *Limoges sporting club canin*. À force de volonté, le CHU de Limoges leur a accordé sa confiance et des conventions ont été établies début 2009.

Leur devise : HUMILITÉ, EMPATHIE, BÉNÉVOLAT.

Aujourd'hui, avec plus de 40 membres actifs, ils interviennent bénévolement dans 22 établissements sur la région Limousin mais ils manquent cruellement de forces.

Vous disposez d'un peu de temps libre en semaine pour être utile aux autres, dans une activité passionnante et enrichissante !

Pour rejoindre le groupe, renseignez-vous auprès d'un club canin affilié CNEAC (Commission Nationale Education et Activités Cynophiles).

Plus d'informations sur [www.activites-canines.com](http://www.activites-canines.com).

## Remise des dictionnaires

Comme tous les ans, un dictionnaire est remis aux élèves de CM2 pour les féliciter de leur passage en sixième.

Cette année, 28 élèves ont reçu un dictionnaire, offert par la municipalité de Saint-Priest et de Saint-Yrieix-sous-Aixe, en présence des maires et de leur institutrice, Madame Andreatta.





## **Vous possédez un ancien bâtiment agricole ?** *Cette information vous concerne !*

Dans le cadre de la révision de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), la Communauté de communes du Val de Vienne recense les anciens bâtiments agricoles susceptibles de devenir un lieu d'habitation.

Si vous êtes concernés, vous devez en informer rapidement votre Mairie, afin de procéder à l'analyse de la faisabilité.

Un bâtiment n'ayant plus vocation à être utilisé pour l'activité agricole telle qu'une ancienne grange ou une étable, ne peut dans l'immédiat être transformé en lieu d'habitation c'est-à-dire « changer de destination ».

Il est en effet nécessaire de déterminer si les bâtis peuvent justifier de cette évolution sans compromettre l'activité agricole et la qualité paysagère (art L151-11 du code de l'urbanisme).

Seules les constructions ainsi identifiées pourront être autorisées à changer de destination et seront indiquées comme telles dans le PLUi.

Une fiche d'identité de chacun des bâtiments figurera également au rapport de présentation du PLUi pour justifier son repérage.

Il appartiendra ensuite au propriétaire de s'assurer de la faisabilité de son projet de transformation : tant d'un point de vue de la qualité de la réalisation que de la desserte en réseaux (possibilités de raccordement aux réseaux, de réalisation d'un assainissement individuel, etc.).

**Si vous êtes concernés, manifestez-vous auprès de votre mairie avant le lundi 2 septembre 2019**, munis des références cadastrales et d'une photo du ou des biens concernés, ainsi qu'une notice descriptive du bâtiment.

**Pour en savoir plus :**

**Violaine QUERIAUD, en charge de l'Urbanisme  
Communauté de communes du Val de Vienne**

**05 55 70 53 00  
v-queriaud@cc-valdevienne.fr**



■ | Fête communale - Juillet 2019





## ■ Développement durable

### ■ Un verger pour l'école

**Dans le cadre d'un apprentissage en Licence Professionnelle Aménagement Paysager – Design des Milieux Anthropisés, Baptiste Miremont réalise cette année une partie de son alternance à Saint-Priest-sous-Aixe. Il nous rapporte ici le fruit de ses réflexions et de ses actions réalisées à l'école.**

La taille modeste de la commune n'a pas empêché les différentes équipes municipales de porter, depuis une dizaine d'années, des politiques audacieuses en matière de développement durable. Avec une adoption du « zéro phyto » pour les espaces verts depuis 2011, la commune a vu son cimetière géré sans pesticide, devenir un modèle en la matière. L'ensemble des mesures écologiques et sociales ont été regroupées dès 2011 dans un Agenda 21, comportant une soixantaine d'autres pistes.



Abordées comme des discussions, les interventions auprès des classes sont l'occasion de parler des pratiques agricoles. Le jeu de « la toile de vie » permet d'évoquer l'interconnexion entre les acteurs du vivant.

Depuis mon arrivée à Saint-Priest, ma mission consiste à réactiver cet Agenda. En plus de repenser les circulations et le stationnement autour d'une forêt domaniale située au nord de la commune, d'accompagner les services techniques en dessinant des plans de plantations pour leurs aménagements, j'ai choisi de travailler sur la création d'un verger-potager pour l'école.

Comptabilisant huit classes pour deux cents élèves, allant de la petite section de maternelle jusqu'au CM2, cette école reflète la réalité du territoire de Saint-Priest-

sous-Aixe. Située en plein cœur du bourg, elle jouxte des parcelles agricoles. Si plusieurs élèves ont dans leur famille des agriculteurs, d'autres vivent à la campagne pour sa qualité de vie.

Apporter de la nature à l'école via ce projet de verger-potager constitue un prétexte pour parler de sujets qui me passionnent : la biologie, l'écologie, l'agriculture et le jardinage. Dès le départ, j'ai associé l'équipe pédagogique de l'école à ce projet et assuré pendant une semaine au mois de mars 2019 une série d'interventions dans les classes.



Associer les élèves en leur faisant manipuler les graines et du terreau garantit leur réelle implication dans le projet.

Au programme : introduction à l'écologie, discussions autour de l'agriculture conventionnelle, présentation de la permaculture et réflexions sur le vivant. À la fin de chaque intervention, les élèves ont pu semer des graines de plantes potagères, aromatiques et de fleurs. En avril, j'ai construit avec les services techniques huit carrés potagers en piquets de châtaigniers pour y repiquer les semis, après les dernières gelées. Planté de pommiers et de cerisiers, le verger apportera dans les années futures des fruits pour les élèves et leurs enseignants.

## Du changement en déchèterie concernant l'apport des végétaux



L'évolution croissante du gisement des déchets verts déposés en déchèteries et sur les plateformes a conduit le comité syndical du SYDED, le 15 avril dernier, à voter des restrictions d'apports de déchets verts en déchèteries à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2019.

En 2018, 18 000 tonnes de végétaux ont été prises en charge par le SYDED, représentant 42 % des tonnages entrants tout type de déchets confondus et une augmentation pour les seuls déchets verts de 14% par rapport à 2017, soit plus de 1 500 tonnes supplémentaires.

Comme il n'est plus envisageable de se contenter de collecter et de traiter les déchets verts, compte tenu des impacts environnementaux et des coûts de gestion, une restriction à dix passages par an et par foyer et dans une limite totale de 10m<sup>3</sup> sera désormais en vigueur.

**Information importante**

**Changement en déchèterie**  
à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019

**concernant l'apport des "déchets verts" :**

**10 passages**  
*par an par foyer*

**10 m<sup>3</sup>**  
*par an maximum*

Pour accompagner ce changement, le SYDED met en place des aides spécifiques pour développer la pratique du compostage domestique ou partagé.

L'offre des composteurs à la vente à prix aidé (50% du prix réel) a été diversifiée. Et toujours afin de limiter les apports en déchèteries et de proposer des alternatives aux usagers, le SYDED accorde en 2019 une aide financière pour l'acquisition ou la location d'un broyeur (formulaire également disponible sur [www.syded87.org](http://www.syded87.org)).

## Les aides du SYDED pour le broyage

3 types d'aides sont proposés aux particuliers :

- une aide financière à hauteur de 30% du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 200€, dans la limite d'un seul achat par foyer, et résidant sur le territoire du SYDED) ;
- une aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 400€) en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum) ;
- une aide financière du SYDED à hauteur de 100% permet de louer un broyeur (plafonnement à 100€, dans la limite d'une seule location par foyer et par an).

En complément au broyage et au compostage des déchets verts, d'autres alternatives existent pour limiter leur production ou les valoriser chez soi :

- choisir des espèces de haies et d'arbustes à croissance lente tels que le fragon, le houx commun, l'aubépine monogyne ou encore le cornouiller sanguin, qui nécessitent des tailles moins fréquentes et produisent moins de déchets ;
- adopter des poules qui mangent avec appétit les restes alimentaires. Elles donnent entre 150 et 300 oeufs frais par an (en fonction de la race) ;
- pratiquer la tonte mulching qui permet de broyer finement l'herbe tondue : l'herbe reste sur le sol et le fertilise, le bac de la tondeuse n'est plus à vider, il n'y a pas besoin d'ajouter d'engrais, le sol reste humide et moins de végétaux sont à apporter en déchèterie ;
- broyer les tailles de haies et d'arbustes : grâce au broyage, plus besoin d'apporter les tailles de haies et d'arbustes en déchèterie (interdiction de brûler les déchets verts à l'air libre depuis 2011). Le broyat produit s'utilise ensuite sous forme de paillage, ce qui protège et améliore la qualité du sol et limite la pousse des plantes indésirables. Il est possible d'utiliser le broyat en mélange dans mon compost pour qu'il soit de meilleure qualité ;
- pailler le jardin et le potager avec des feuilles et des tontes est une technique simple qui permet de déposer une couche de matière végétale aux pieds des plantes, arbustes et potager pour protéger et améliorer la croissance des végétaux tout en diminuant le développement d'herbes indésirables.

Pour plus de renseignements,  
contacter le SYDED : 05 55 12 12 87



## Associations

### Êtes-vous dynamiques ?

Le club de Gym Volontaire de Saint-Priest-sous-Aixe est toujours aussi dynamique avec ses 59 licenciés de tous âges et de tous horizons (Saint-Priest-sous-Aixe, Aixe-sur-Vienne, Cognac-la-Forêt, Chalus, Limoges...).

C'est un groupe très dynamique, très assidu, qui se partage entre les cours d'Aquagym, de Gym douce, de Gym tonique, le tout dans la bonne humeur. L'année sportive se termine avec un vif succès de la séance du mardi 9h15/10h15.

Alexandre, notre animateur professionnel, fidélise les 25 licenciés très assidus avec des exercices variés de posture, d'équilibre, de respiration nécessaires au quotidien.

Les séances du mercredi 18h30/19h30-19h30/20h30 sont également très appréciées. Les licenciés se défoulent avec cette gym menée par Alexandre, sans oublier la formule tabata...

Sébastien encadre la séance de gym-aquatique à la piscine d'Aixe sur Vienne 20h45/21h30. Mesdames, Messieurs faites donc chauffer vos mollets, préparez vous pour la nouvelle rentrée ! Venez juger par vous-même !

Les deux premières séances sont gratuites ! Venez donc nombreux, vous serez les bienvenus.

Pour toute information vous pouvez contacter :

Isabelle GOURICHON :  
> 06 88 68 17 97

Martine MERIGAUD :  
> 06 47 13 92 75



## LE REPAIRE DES LUTINS

**AIXE-SUR-VIENNE**

**05 55 58 84 60**

lerepairedeslutins@orange.fr

**7h - 19h00**

Z.A. du Grand Rieux - Beauchabrol  
87700 AIXE-SUR-VIENNE

micro-crèche  
multi-accueil

ouverte à tous de 0 à 6 ans  
(ouvert pendant les vacances scolaires)  
Repas et couches fournis

[www.lerepairedeslutins.com](http://www.lerepairedeslutins.com)

**CHAPTELAT**

**05 55 79 92 05**

lerepairedeslutinschaptelat@orange.fr

**7h30 - 18h30**

16, rue Dagobert  
87270 CHAPTELAT

## ■ Des balades !

Malgré un temps incertain, une soixantaine de licenciés de l'Association READ s'est retrouvée ce samedi 4 mai au Moulin du Daumail (richesse de la faune sur les bords de Vienne et les prairies) et dans le bourg de Saint-Priest-sous-Aixe pour leurs premières balades ornithologiques « À la découverte des oiseaux » et « À la découverte des rapaces » avec la LPO Limousin représentée par Franck Taboury et son équipe de bénévoles.



La richesse des échanges a permis aux participants de mieux comprendre la faune et la flore qui nous entourent dans notre département. Merci à tous les participants, à la LPO Limousin ainsi qu'aux administrateurs de l'association qui ont travaillé sur ce projet.

Toujours en action, dans quelques semaines, l'association quittera le département pour découvrir pendant dix jours la région Auvergne Rhône Alpes.

Une nouvelle saison sportive redémarrera en Septembre avec l'envie d'une activité de plein air. L'association accueille les passionnés de Sport Nature toute l'année depuis maintenant neuf ans et propose :

- des sorties Randonnée : le week-end dans le département et hors département (à la journée ou ½ journée) ;
- des séances hebdomadaires de Marche Nordique : deux fois par semaine le samedi de 9h à 11h et le mercredi soir de 19h30 à 21h30 sur Limoges et sa périphérie ;
- des séances hebdomadaires de Rando Santé®.

Que vous soyez sédentaire, aux capacités diminuées et/ou atteint de maladie chronique, nous pouvons vous accueillir en toute sécurité au sein de notre club qui est labellisé « Rando Santé® ».

Les séances sont organisées le Samedi après-midi de 14h à 15h30 sur Limoges et sa périphérie.

Si une de ces activités vous intéresse et si vous souhaitez la pratiquer en groupe dans un cadre convivial, n'hésitez pas à contacter l'association aux coordonnées suivantes :

Tél : 06.83.30.32.89 ou 06.50.00.63.92

Email : [assoread@orange.fr](mailto:assoread@orange.fr)

Internet : [www.rando-marchenordique-read.jimdo.com](http://www.rando-marchenordique-read.jimdo.com)

Siège Social : Mairie de Saint-Priest-Sous-Aixe

## Ferme de Beauregard

• Foies gras • Conserves • Volailles fermières •  
M. Picat | Producteur du Limousin

87700 Saint-Priest-Sous-Aixe

T. 05 55 70 01 90

[www.foie-gras-fermedebeauregard.com](http://www.foie-gras-fermedebeauregard.com)

## Salon « Lecture nature & Marché Bio »

Le « Salon lecture nature et marché Bio et naturel » s'est déroulé le 19 mai dernier sur le thème du conte et de la poésie.



Cette manifestation organisée par 3D a rencontré un vif succès aux dires de tous les acteurs de cette journée.

Auteurs, éditeurs, libraires, associations, producteurs et artisans étaient présents, bien inspirés de ne pas avoir craint la météo annoncée puisqu'à Saint-Priest-sous-Aixe la pluie nous a épargnés ! Les auteurs ont eu plaisir à rencontrer les visiteurs et à leur présenter leurs ouvrages.

Les libraires - Au Croq'Livres, Anecdotes, J-P Thévenin - et les éditeurs - les éditions du Père Castor, les éditions Apeiron et 2Pies tant mieux (deux petites nouvelles sur le Salon) avaient soigneusement sélectionné pour les petits et les grands de nombreux livres sur le thème de la nature, du patrimoine et du conte bien entendu !



Les enfants se sont initiés à la fabrication de théâtres d'ombres et sont repartis ravis, prêts à assurer le spectacle de retour chez eux ! Les deux sorties « nature, contes et poésie » ont conduit les participants dans le bourg et sur les bords de Vienne, avec toujours le même succès.



Pierre-Jean Baranger a enchanté son auditoire avec sa conférence sur le thème « Le conte ou l'art de la transmission ». Les visiteurs ont pu se restaurer sur place et ont fait provision de produits sains et goûteux auprès des producteurs. Les artisans, ou plutôt artistes, tout comme les producteurs de plants, de légumes et de fleurs proposaient de quoi embellir les intérieurs et les jardins. Les associations ont pu faire découvrir leurs actions naturalistes, sociales ou environnementales.

Merci à toutes ces personnes, aux nombreux visiteurs ainsi qu'aux bénévoles venus nous prêter main forte, qui ont tous contribué à la réussite de cette journée !



Petit clin d'œil particulier de 3D aux propriétaires de la librairie « Au Croq'Livres », fidèles au salon depuis 15 ans, qui ont fait savoir qu'ils seraient, pour l'édition 2020, présents en « visiteurs » car ils vont très prochainement cesser leur activité pour prendre un repos bien mérité ! Nous regretterons leur amabilité et leurs précieux conseils, au salon comme dans cette librairie d'Aix-sur-Vienne dont ils avaient fait une institution dans le domaine du livre pour enfants.

# Agenda

quelques dates importantes à la rentrée 2019...



**Marché gourmand**  
organisé par l'Amicale scolaire



**Conférence 3D**  
organisée par l'association 3D  
Salle des fêtes à 20h30



**Fête du cidre et de la châtaigne**  
organisée par l'association Vivre à St Priest



**Battue dans la forêt des loges**  
organisée par l'ACCA



**Battue dans la forêt des loges**  
organisée par l'ACCA



**Concours de belote**  
organisé par le Football Club  
Salle des fêtes à 20h30



**Soirée jeux**  
organisée par l'association J'adhère  
Salle des fêtes à 20h30



**Battue dans la forêt des loges**  
organisée par l'ACCA



**Fête du gras**  
organisée par l'association Vivre à St Priest

# SUPER U

Aixe-sur-Vienne - ZAC du Grand Rieux

## 05 55 06 51 91



ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 19h30  
et le dimanche matin de 9h00 à 12h30

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Le Bourg ☎ 05 55 70 00 58

🌐 [www.saintpriestsousaix.com](http://www.saintpriestsousaix.com)

✉ [Mairiesaintpriestsousaix@gmail.com](mailto:Mairiesaintpriestsousaix@gmail.com)

	Matin	Après-midi
<b>Lundi</b>	10h30 à 12h	14h à 17h15
<b>Mardi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Mercredi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Jeudi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Vendredi</b>	9h à 12h	14h à 17h15
<b>Samedi</b>	9h à 12h	Fermée

## Permanence assistante sociale

Mme Carole LAPEYRE, assistante sociale, vous reçoit les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois de 9h30 à 12h sans rendez-vous.

En cas d'urgence ou de besoin, vous pouvez contacter la Maison de la Solidarité du Département 10, avenue des Villas à Aix-sur-Vienne.

☎ 05.55.70.47.73

## Réduisons les déchets verts en déchèterie!

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019



**Maximum**

# 10 passages

dans la limite de **10 m<sup>3</sup>**

par foyer et par an

**Informations et renseignements pour réduire et valoriser vos végétaux**

sur [www.syded87.org](http://www.syded87.org)  
et au 05.55.12.12.87




## Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale de Saint-Priest-sous-Aixe est ouverte à tous :

<b>Vendredi</b>	de 14h à 18h30
<b>Samedi</b>	de 10h à 12h

Nous vous rappelons que la bibliothèque est fermée pendant les vacances scolaires.

Inscriptions et prêts à titre gratuit.

La bibliothèque vous propose un grand choix de livres récents :

- des contes, des romans, des albums, des BD pour les enfants qui disposent de rayons spécifiques pour faire leur choix.

Mais également des ouvrages pour les plus grands :

- des biographies et des ouvrages sur la cuisine, le jardinage, des guides de voyages,
- des revues (60 Millions de consommateurs, Cuisines et Vins...),
- des DVD, des CD...

Le catalogue de la bibliothèque est consultable en ligne sur le site Internet : <http://st-priest.bibli.fr/opac>

## Horaires d'ouverture des déchèteries

### HORAIRES D'ÉTÉ

Du 1er avril au 31 octobre

**ST MARTIN LE VIEUX** ZA de «Bel Air» ☎ 05 55 69 51 98

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h	Fermée	Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h	9h - 12h 13h30 - 18h

**BOSMIE L'AIGUILLE** «Gué de Verthamont» ☎ 05 55 36 86 95

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h 13h30 - 18h			

### HORAIRES D'HIVER

Du 1er novembre au 31 mars

**ST MARTIN LE VIEUX** ZA de «Bel Air» ☎ 05 55 69 51 98

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée	Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h

**BOSMIE L'AIGUILLE** «Gué de Verthamont» ☎ 05 55 36 86 95

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Fermée	Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h	9h - 12h 13h30 - 17h	Fermée	9h - 12h 13h30 - 17h

Nous vous rappelons que les déchèteries sont fermées les dimanches, jours fériés (y compris lundi de Pentecôte) et les 24 et 31 décembre.



## CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

### ■ Le Plan National Canicule est reconduit en 2019

Dans la perspective de la vague de fortes chaleurs annoncée par Météo France, il nous est demandé de renforcer votre vigilance en matière de prévention (hydratation, chapeau, ombre, crème solaire, stores...) et de vous référer pour cela au site de l'Institut national de prévention et de l'éducation pour la santé (INPES) : [http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement\\_climatique/canicule/canicule-outils.asp](http://inpes.santepubliquefrance.fr/10000/themes/evenement_climatique/canicule/canicule-outils.asp)

Il vous est notamment recommandé d'adapter vos activités aux conditions météorologiques, tout particulièrement lors de la pratique d'activités physiques et sportives. Évitez absolument les activités au soleil ou aux heures les plus chaudes de la journée et n'hésitez pas à annuler ou déplacer les activités prévues.

Une vigilance toute particulière devra être portée aux jeunes enfants.

Afin de garantir la sécurité des mineurs qui vous sont confiés, vous devez prendre régulièrement connaissance du niveau d'alerte (en consultant notamment le site dédié de Météo France : <http://vigilance.meteofrance.com>) et vous référer aux consignes du Plan Canicule 2017 reconduit en 2019 (cf. ci-joint).

Le service Jeunesse, Sports et Vie Associative de la DDCSPP de la Haute-Vienne se tient à votre disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile ([ddcspp-acm@haute-vienne.gouv.fr](mailto:ddcspp-acm@haute-vienne.gouv.fr)).

Pour toute information complémentaire :

- Services de l'Etat en Haute-Vienne : <http://www.haute-vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/Sante/Fortes-chaleurs-et-plan-canicule>
- @Prefet87
- <https://www.facebook.com/prefet87>
- Agence Régionale de la Santé Nouvelle Aquitaine : <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/plan-canicule-et-chaleurs-extremes-2018>
- @ARS\_Naquit
- <https://www.facebook.com/ARS.nouvelleaquitaine>
- Ministère des Solidarités et de la Santé : <http://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/canicule>
- Consulter la qualité des eaux de baignade : <http://baignades.sante.gouv.fr/baignades>

**weldom**  
ensemble, c'est mieux

le plaisir de  
**Bricoler**

l'envie de  
**Décorer**

la passion de  
**Jardiner**

**Aixe sur Vienne** Tél. **05 55 71 06 08**

Retrouvez-nous sur [weldom.fr](http://weldom.fr) et



## CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



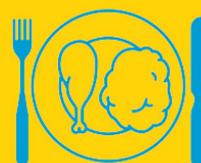
Mouiller son corps  
et se ventiler



Maintenir sa maison  
au frais : fermer  
les volets le jour



Donner et prendre  
des nouvelles  
de ses proches



Manger en  
quantité suffisante



Ne pas boire  
d'alcool



Éviter les efforts  
physiques

### BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**

Pour plus d'informations : **0 800 06 66 66** (appel gratuit)  
[www.social-sante.gouv.fr/canicule](http://www.social-sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

